

DEC142651DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Philippe Baptiste, directeur général délégué à la science

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science (DGDS) ;

Vu le projet d'*Amendment N°2 to the Agreement for the creation of the international Joint Unit Multimedia, Information, Communication and Applications International Research Institute MICA* entre *The Hanoi University of Science and Technology*, l'Institut polytechnique de Grenoble et le CNRS ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Philippe Baptiste, directeur général délégué à la science, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'*Amendment N°2 to the Agreement for the creation of the international Joint Unit Multimedia, Information, Communication and Applications International Research Institute MICA* entre *The Hanoi University of Science and Technology*, l'Institut polytechnique de Grenoble et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} décembre 2014

Alain Fuchs